

# **Bilan des soutiens à la culture durant la pandémie de COVID -19 (2020-2022)**

**Septembre 2023**

# Introduction

La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions considérables sur l'écosystème culturel suisse. Le canton de Neuchâtel n'a pas été épargné : comme dans les autres cantons, les entreprises, actrices et acteurs culturels ont vu, du jour au lendemain, leurs activités interrompues de manière abrupte et leurs métiers être mis en péril. Des théâtres aux salles de concert, en passant par les cinémas, les entreprises ainsi que les actrices et acteurs culturels ont été contraints de cesser leur activité et ont subi une chute importante de leurs revenus.

Afin d'apporter un soutien au secteur culturel helvétique, le Conseil fédéral, en collaboration avec les cantons, a mis en place dès mars 2020 un système d'indemnisation des pertes financières. Celui-ci avait pour but d'atténuer les conséquences économiques du coronavirus dans le domaine de la culture. Il a été maintenu jusqu'en août 2022. Il a ainsi permis de soutenir les entreprises, les actrices et acteurs culturels indépendants et, dans un second temps, les actrices et acteurs culturels intermittents. Dès 2021, le Canton de Neuchâtel a pu élargir le périmètre d'éligibilité prévu par la Confédération en intégrant les écoles d'art préprofessionnalisantes, les traditions vivantes dans le champ culturel et les centres culturels comme structures éligibles à l'octroi d'une indemnisation dans le domaine de la culture. Dans ce cadre, le service de la culture du Canton de Neuchâtel a été chargé de la mise en œuvre et du traitement des demandes d'indemnisation.

Les mesures d'indemnisation ont été complétées en 2021 par la mise en place d'un dispositif de soutien à des projets dits de transformation, portés par des entreprises culturelles. Ces dernières ont pu soumettre des demandes de soutien pour le développement de projets visant deux objectifs : l'acquisition de public et/ou la réorientation structurelle. Tenant compte des critères fixés par la Confédération et sous réserve de l'enveloppe financière à disposition, le Canton a pu soutenir un certain nombre de projets listés en fin de rapport. Ces projets constituaient une opportunité pour les entreprises culturelles de répondre aux nouvelles circonstances causées par la pandémie. Par ce dispositif, les entreprises culturelles ont pu se restructurer et repenser leurs activités, que ce soit de manière transitoire ou pérenne. Les indemnisations pour pertes financières ainsi que les contributions à des projets de transformation ont été conjointement financées par le Canton de Neuchâtel, la Confédération et, dans les premières phases, la Loterie Romande.

# Introduction

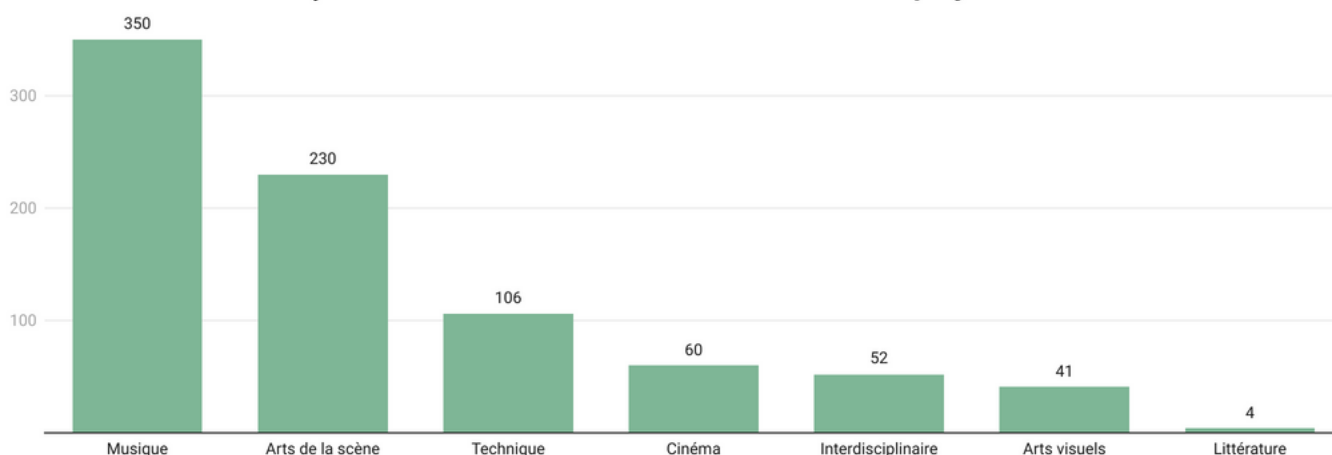
Outre ces deux dispositifs, le Canton de Neuchâtel a également mis en place deux mesures complémentaires afin d'apporter une aide supplémentaire au secteur culturel : les aides forfaitaires et les bourses de recherche. Les aides forfaitaires ont permis aux actrices et acteurs culturels d'obtenir, pour une période donnée, un montant de 10'800 francs (correspondant à 1'800 francs par mois pendant 6 mois), déduction faite des indemnités touchées pendant la période concernée par les aides. Le Canton de Neuchâtel a également mis au concours des bourses de recherche et ainsi offert la possibilité aux artistes professionnel-le-s de développer et de travailler leurs projets artistiques en se consacrant à la première phase de création : la recherche. Ces deux dispositifs, exclusivement financés par le Canton, ont été mis en place en 2021 et réitérés en 2022. Ils sont ainsi venus compléter les deux mécanismes de soutien prévus par la Confédération.

Une fois traitées par le service de la culture du Canton de Neuchâtel, les demandes reçues dans le cadre des mesures précitées ont été confiées à des commissions chargées de leur évaluation : l'une dédiée aux indemnisations, l'autre aux projets de transformation. Celles-ci étaient chacune constituées de 2 député-e-s et d'expert-e-s culturel-le-s. Leur noms ont été rendus publics sur les pages internet dédiées aux aides COVID. Lors de la première phase d'indemnisation, le Canton de Neuchâtel a obtenu le soutien des villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds ainsi que de la Loterie Romande dans le traitement des demandes.

# Aperçu des demandes reçues

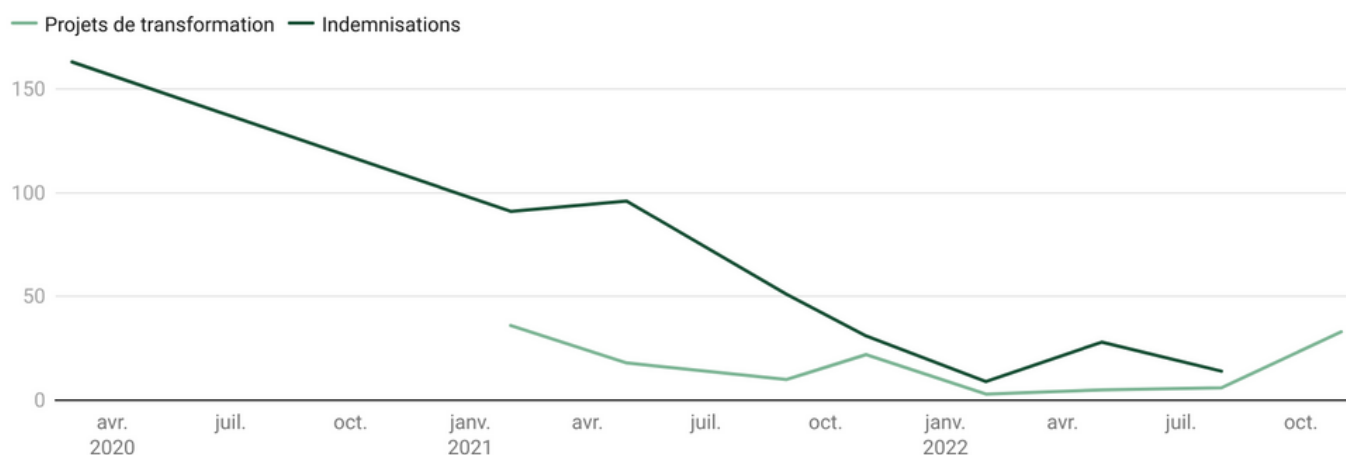
De 2020 à 2022, le nombre de demandes reçues et traitées par le service de la culture s'est élevé à plus de 1'100. Sur ce total, le nombre de demandes reçues dans le cadre des projets de transformation s'élève à 132, tandis que celui reçu dans le cadre des indemnités s'élève à 711. Le reste des demandes reçues est réparti entre les demandes d'aide forfaitaire (141 demandes reçues) et de bourse de recherche (120 demandes reçues). Dans le cadre des indemnités et des projets de transformation, le domaine de la musique est de loin le plus représenté, avec 350 demandes reçues. Les arts de la scène arrivent en deuxième position, suivis par le domaine technique.

## Total des demandes reçues dans le cadre des indemnités et des projets de transformation COVID



La réouverture partielle des lieux culturels et la reprise des activités en avril 2021 ont engendré une baisse progressive du nombre de demandes déposées, autant au niveau des demandes d'indemnité que des contributions à des projets de transformation.

## Evolution du nombre de demandes déposées entre mars 2020 et novembre 2022



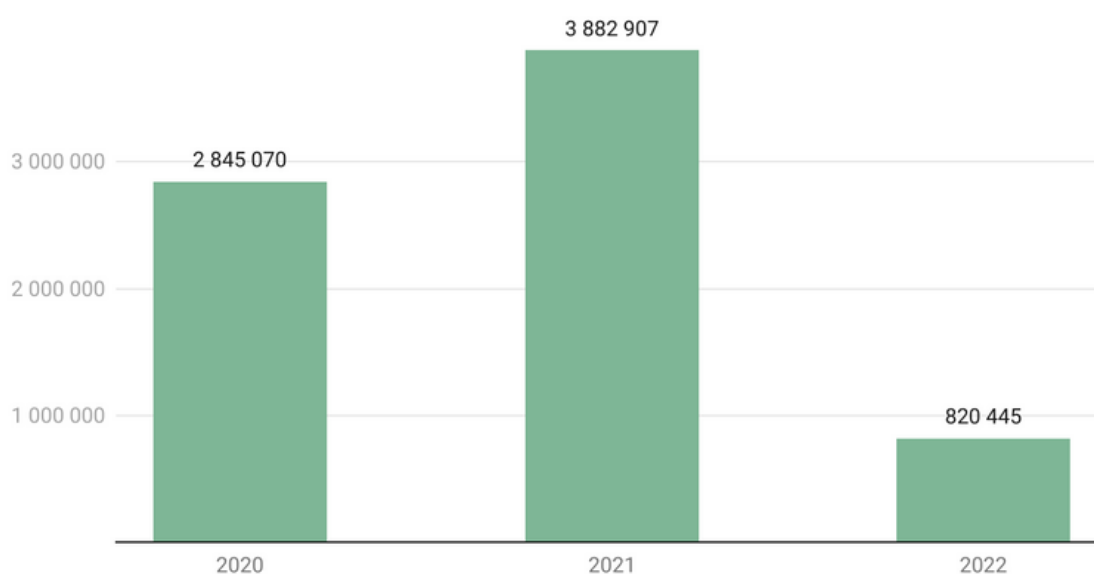
# Indemnisations

Dans le cadre des indemnisations, les actrices et acteurs culturels indépendants et, à partir de novembre 2020, intermittents ont pu déposer des demandes de soutien pour compenser leurs pertes de revenus liées à l'annulation ou au report d'événements culturels. Dans un second temps, ils ont également pu être indemnisés pour les engagements qu'ils n'ont pas pu obtenir en raison de la situation sanitaire, ce qui correspond à une indemnisation pour des contrats "non planifiés". Ces derniers se basent sur l'activité et les cachets perçus au cours des années représentatives de leurs activités. Les entreprises culturelles ont également pu bénéficier d'une indemnisation pour les pertes financières résultant de l'annulation ou du report d'événements, ainsi que pour les places invendues en raison des jauges réduites. Dans un second temps, leurs pertes de billetterie ont également pu être indemnisées.

Les indemnisations des pertes financières représentent le poste de soutien le plus important lié à la pandémie, avec un total de 7'548'422 francs. L'évolution du montant total des indemnisations d'une année à l'autre reflète l'évolution de la pandémie et des mesures contraignantes. En 2020, 2'845'070 francs ont été engagés. En 2021, ce chiffre représente 3'882'907 francs et 820'445 francs en 2022. La baisse des montants attribués en 2022 est notamment due à une diminution du nombre de demandes déposées au fil du temps

En règle générale, les montants engagés par domaine culturel dans le cadre des indemnisations sont proportionnels au nombre de demandes reçues par domaine. En outre, le service de la culture du Canton de Neuchâtel a pu indemniser les requérant-e-s à hauteur de 80% de leurs pertes financières, plafond maximal imposé par la Confédération. Cette dernière laissait ensuite la latitude aux cantons de réduire le pourcentage d'indemnisation. Le Canton de Neuchâtel a d'emblée pris le parti de garantir le 80% des montants reconnus.

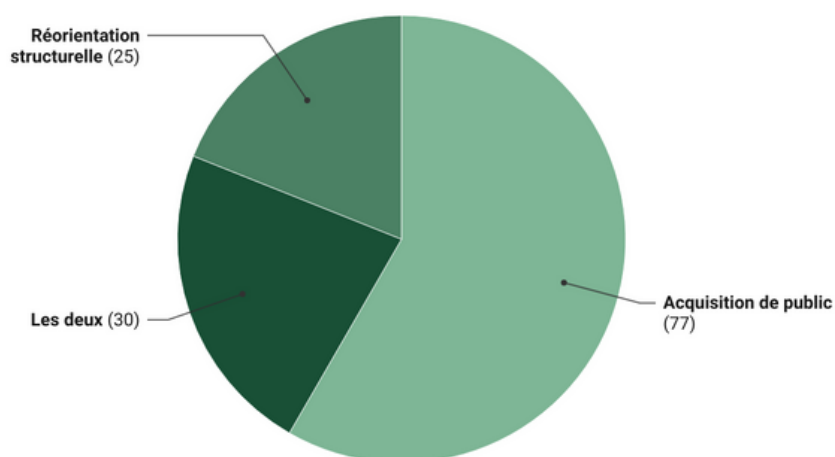
## Montant total octroyé dans le cadre des indemnisations COVID



# Projets de transformation

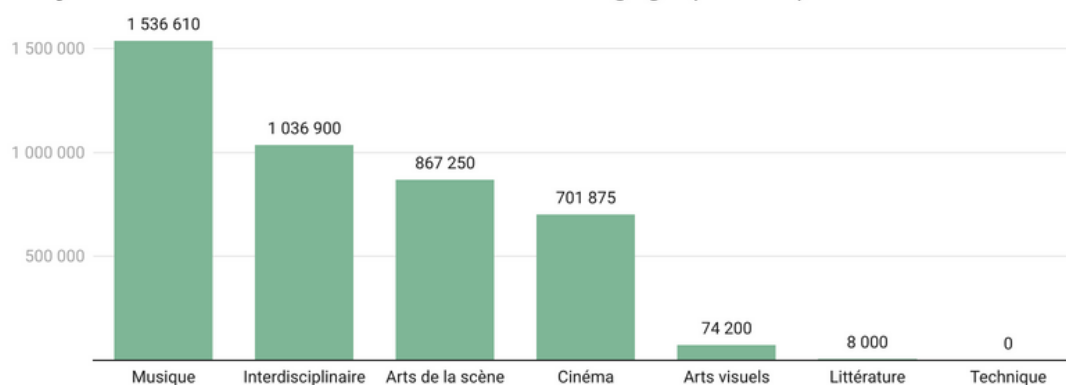
Au total, le service de la culture a reçu et traité 132 dossiers dans le cadre des contributions à des projets de transformation. Ces demandes représentaient un montant total demandé de 11'129'232 francs. Sur ces 132 demandes, le Canton a soutenu, entièrement ou partiellement, 53 projets. Le taux de réponses positives s'élève ainsi à 40%. Tous les dossiers reçus ont été examinés conformément aux critères fixés par la Confédération et soumis à une commission chargée de leur évaluation. En 2021, la nature des projets de transformation déposés a suivi l'évolution de la situation sanitaire et les projets de transformation se sont adaptés à la réouverture progressive des lieux culturels. Ainsi, en fin d'année, certains types de projets ont pratiquement disparu des demandes (captation vidéo, numérique, etc.) pour s'orienter davantage vers le renforcement de l'activité culturelle.

## Projets de transformation : types de projets reçus



Au total, 4'224'835 francs ont été attribués à des projets de transformation. La répartition de cette somme par domaine est visible sur le graphique ci-dessous. La majorité des montants engagés l'a été dans les domaines de la musique et des projets interdisciplinaires (c'est-à-dire des projets se situant au croisement de plusieurs disciplines artistiques). Contrairement aux indemnités, les montants attribués pour les projets de transformation ne sont pas proportionnels au nombre de demandes reçues par domaine. En effet, les décisions d'octroi sont principalement liées à la nature des projets, des montants demandés et des montants à disposition.

## Projets de transformation : montant total engagé (en CHF)



# Projets de transformation

Selon les directives de la Confédération, toutes les décisions d'attribution ont dû être prises avant fin 2022. En revanche, les derniers projets de transformation peuvent se terminer avant novembre 2023 avec le versement des soldes y relatifs.

Outre les projets de transformation neuchâtelois, le Canton de Neuchâtel a également contribué au financement de 10 projets intercantonaux. Avec le même souci de coordination qui a guidé les services de la culture des cantons romands notamment durant la pandémie, tout a été mis en œuvre pour favoriser des projets qui se déployaient sur plusieurs cantons romands. En effet, les projets de transformation à dimension intercantonale romande pouvaient bénéficier du soutien des autres cantons romands selon la clé de répartition usuelle entre les cantons romands. Ainsi, le Canton de Neuchâtel a contribué à hauteur de 101'717.- pour des projets intercantonaux répartis entre les cantons de Fribourg, Jura, Vaud, Genève et Valais. La participation des cantons au financement des projets intercantonaux était facultative et soumise aux mêmes modalités que les autres projets de transformation, soit une évaluation par la commission ad-hoc.

La liste ci-dessous fait figurer les structures soutenues dans le cadre des projets de transformation intercantonaux. Les montants indiqués représentent la contribution du Canton de Neuchâtel aux projets.

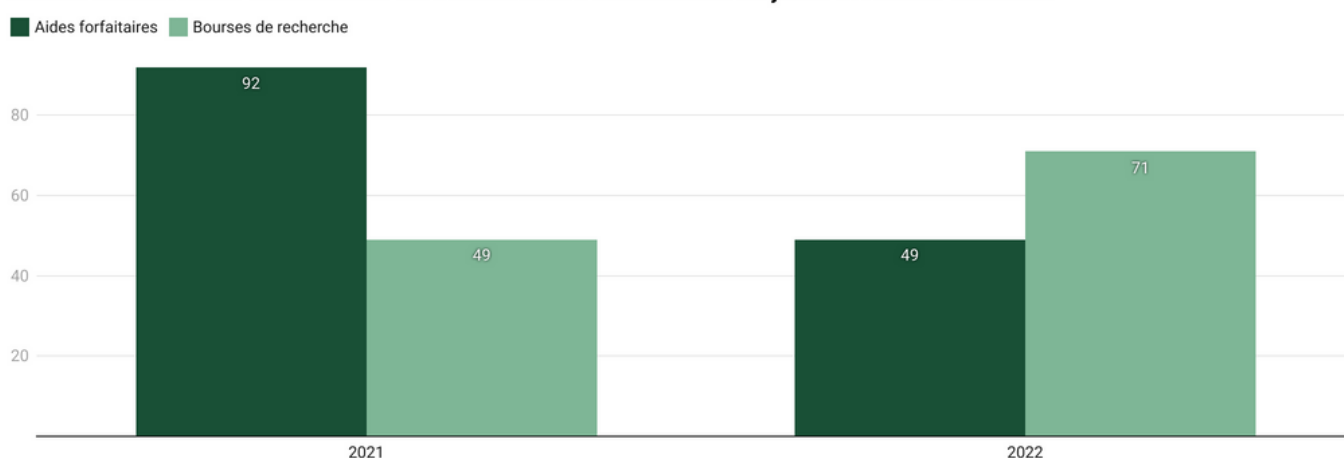
## Structures soutenues dans le cadre des projets intercantonaux

- ARTOS (VD) : **22'100.-**
- Association Bain de Livres (VS) : **9'339.-**
- Association La Lanterne Magique (NE) : **15'300.-**
- Association La Marmite (GE) : **3'500.-**
- Association PETZI (FR) : **8'500.-**
- Association LIVRESUISSE (VD) : **11'050.-**
- CARPes (FR) : **3'740.-**
- CORODIS (VD) : **12'665.-**
- Fondation CMA (VD) : **20'873.-**
- Outside the box (JU) : **9'950.-**

# Mesures cantonales : bourses de recherche, aides forfaitaires

En 2021, le service de la culture a reçu 92 demandes d'aide forfaitaire et 49 demandes de bourses de recherche. Pour sa reconduction, le dispositif d'aides forfaitaires a été moins sollicité. En 2022, le service de la culture a reçu à 49 demandes d'aide forfaitaire. Les demandes de bourses de recherche, quant à elles, ont été plus nombreuses, passant de 49 en 2021 à 71 en 2022. Ces différences sont notamment dues à la reprise des activités et, par conséquent, des projets. Au total, le service de la culture a reçu 261 demandes dans le cadre de ces mesures complémentaires.

## Aides forfaitaires et bourses de recherche : demandes reçues en 2021 et 2022



Parmi les domaines d'activité représentés, la majorité des demandes concernaient les domaines de la musique, des arts visuels et des arts de la scène. En 2021, près de 700'000.- ont été versés dans le cadre des aides forfaitaires. En 2022, le montant versé dans le cadre des aides forfaitaires s'élève à environ 380'000.-. Les bourses de recherche, quant à elles, représentent des montants engagés de 70'000.- en 2021 et 150'000.- en 2022.

Au total, ce sont plus de 1'280'000.- qui ont été versés par le Canton dans le cadre de ces deux mesures complémentaires.

## Actrices et acteurs culturels soutenus dans le cadre des bourses de recherche :

### 2021

**Musique et arts de la scène :** Association Citrons Verts ; Association Evaprod ; Castel Camerata ; Cie du Gaz ; Cie La Goulue ; FlexFab & Ziller Bas ; Les Mondes transversaux

### 2022

**Arts de la scène :** Association Cargo 15 ; Cie de Facto ; Cie La Goulue ; Jeanne & cie ; NTproduction

**Arts visuels :** Colin Raynal ; Maria Guta ; Marie-Morganne Adatte ; Noémie Doge ; Théophile Glauser

**Musique :** Arthur Henry ; Jonathan Salvi Arugula Tentet ; Louis Jucker ; Pavel ; Psycho Weazel



# Playlist dans les centres de vaccination cantonaux

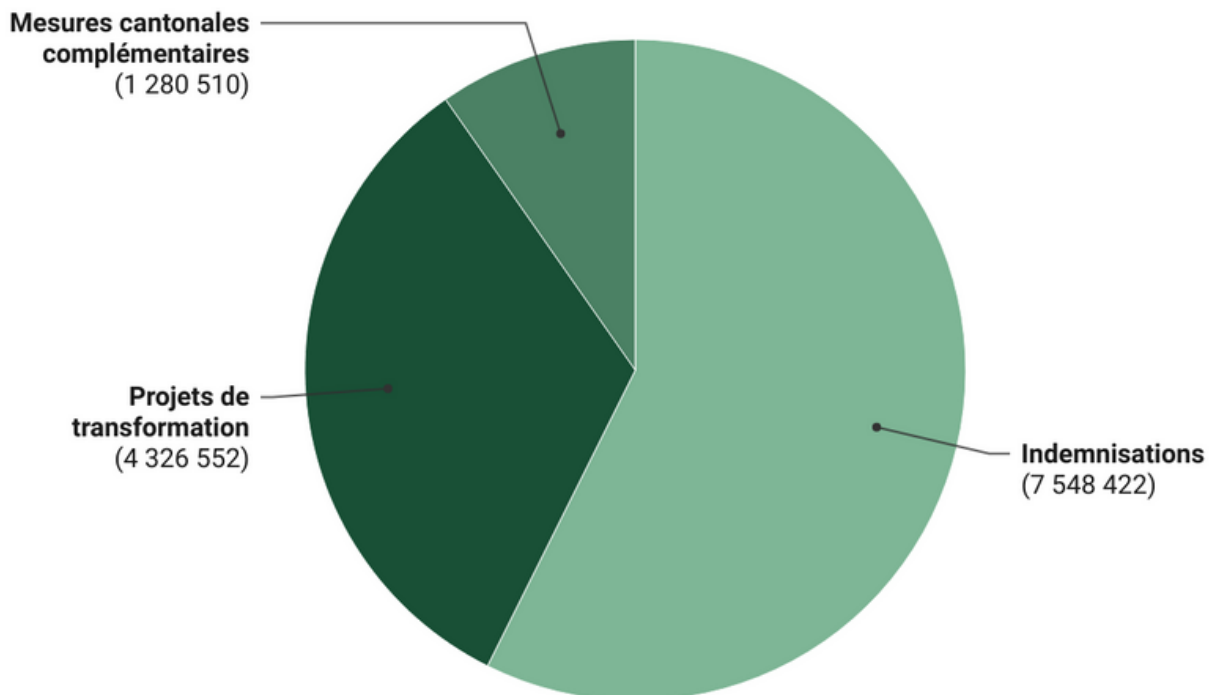
Dans le cadre des centres de vaccination cantonaux lors de la pandémie de coronavirus, le Canton de Neuchâtel a réalisé une playlist mettant en valeur le riche panorama des musiques actuelles neuchâteloises. Celle-ci avait également pour but de promouvoir les musicien-ne-s neuchâtelois-e-s auprès de la population, mais également au delà des frontières cantonales. La playlist, faisant figurer une cinquantaine d'artistes neuchâtelois-e-s qui ont été défrayé-e-s pour l'occasion, a été diffusée dans les salles d'attente des deux centres de vaccination de la Maladière à Neuchâtel et de Polyexpo à La Chaux-de-Fonds. Plus qu'un habillage sonore, la mise en place de la playlist a permis de représenter la richesse du paysage musical neuchâtelois.

# Montant total engagé durant la période COVID

Au total, ce sont plus 1'100 demandes qui ont été traitées et plus de 13'155'000.- qui ont été engagés durant la période COVID. La totalité de ce montant a été engagée après l'évaluation des dossiers par des commissions d'attribution *ad hoc*. Plus de la moitié de ce total a été octroyée dans le cadre des indemnisations des pertes financières. Les projets de transformation représentent, quant à eux, environ 4'300'000.-, tandis que les mesures cantonales complémentaires se chiffrent à plus de 1'280'000.-

Le Canton de Neuchâtel a été attentif à mettre à disposition des montants substantiels équivalents à ceux mis à disposition par la Confédération. Il se réjouit du soutien apporté aux entreprises, actrices et acteurs culturels durant la pandémie de coronavirus et d'avoir ainsi contribué à la pérennité et à la richesse du paysage culturel neuchâtelois.

## Montant total engagé durant la période COVID (2020-2022)



# Annexe : Liste des soutiens octroyés dans le cadre des projets de transformation

## 2021

- **Association ACP / 9'000.-** : développement de « Vignes & Culture », concept proposant une série de repas-spectacles dans plusieurs domaines viticoles.
- **Association Amis des Lundis / 8'000.-** : création d'une plateforme numérique permettant au public d'avoir accès à des captations vidéos, débats et archives numériques.
- **Association Agora – La Plage des Six Pompes / 246'000.-** : mise en place d'"Attols", une adaptation de l'édition 2021 de la Plage des Six Pompes aux conditions sanitaires.
- **Association Circo Bello / 15'000.-** : soutien partiel pour l'intégration d'un réseau européen permettant une visibilité accrue de la structure.
- **Association Danse Neuchâtel (ADN) / 90'000.-** : développement d'un projet de participation culturelle afin de toucher des publics habituellement éloignés de l'offre culturelle.
- **Association de Coordination de la Case à Chocs / 200'000.-** : développement d'un pôle de création visant à mettre en place de nouveaux dispositifs de soutien et de diffusion pour les artistes neuchâtelois-e-s.
- **Association KA – Bikini Test / 35'000.-** : développement de deux dispositifs destinés à soutenir la création et la diffusion des actrices et acteurs culturel-le-s neuchâtelois-e-s.
- **Association Le Cube / 6'400.-** : soutien partiel pour la réalisation d'une étude quant à la faisabilité d'un bureau culturel dans le canton de Neuchâtel suite à une phase test menée par l'association.
- **Association Paroles / 19'000.-** : soutien partiel destiné à la mise en place d'un système de contes audios et de podcast visant à acquérir de nouveaux publics et contribuer à la visibilité de l'art du conte sur la scène culturelle neuchâteloise.
- **Association Pro-crédation / 12'500.-** : soutien pour la réalisation de capsules vidéos humoristiques visant à diversifier et acquérir du public.
- **Association Suisse La Lanterne Magique / 15'300.-** : campagne de communication nationale visant à reconquérir le public perdu pendant la pandémie. L'association a été soutenue dans le cadre des projets intercantonaux pour un montant total de 180'000.-.
- **Association U-Zehn / 50'000.-** : soutien partiel destiné à l'aménagement d'ateliers d'artistes dans le cadre de la rénovation des locaux de la structure.
- **Association Zorro / 960.-** : création d'un site internet et amélioration de la présence en ligne de la structure.
- **Blizzard audio Club / 11'000.-** : soutien partiel pour la mise en place de mesures permettant de mieux maîtriser les étapes de production et de diffusion du label.
- **CCN – Théâtre du Pommier / 29'000.-** : soutien partiel pour le développement de la présence sur les réseaux sociaux, la mise en place d'une billetterie en ligne et le développement d'une stratégie en vue de toucher les publics sous-représentés.
- **Centre de culture ABC / 18'500.-** : conceptualisation et développement de projet de médiation visant la mise en place d'ateliers pour jeune public.
- **Cie Le chien qui monte sur la table / 49'000.-** : création d'une série de podcasts en vue d'une acquisition de public et d'activités de médiation dans les classes.
- **Cinepel SA / 57'000.-** : refonte de la stratégie de communication et adaptation aux réseaux sociaux afin de conquérir un nouveau public. Le projet a également été soutenu par le Canton du Jura.
- **Club 44 / 80'000.-** : création du "Club 44 Canal", projet de plateforme regroupant livestream, podcasts et archives audios.
- **Collectif Xylocéphale / 65'000.-** : création d'une scène mobile permettant de proposer des concerts en plein air, notamment dans les écoles, et ainsi s'adapter aux mesures sanitaires.
- **Ecole Evaprod / 7'000.-** : soutien partiel pour le développement d'une stratégie de communication visant à reconquérir le public perdu à la suite de la pandémie.

# Annexe : Liste des soutiens octroyés dans le cadre des projets de transformation

- **Fédération neuchâteloise des actrices et acteurs culturels (FNAAC) / 250'000.-** : mise en place d'un festival d'été visant à pallier la saturation des productions engendrée par la pandémie en permettant aux spectacles ayant été reportés ou annulés de se réaliser.
- **FestiSub / 29'000.-** : transformation de l'édition 2021 de FestiSub en une exposition compatible avec les mesures sanitaires, en pleine ville de Neuchâtel.
- **Festival international du film fantastique de Neuchâtel (NIFFF) / 100'000.-** : développement de compétences digitales, de la communication et d'activités de médiation culturelle au sein des écoles.
- **Festival international du film fantastique de Neuchâtel (NIFFF) / 199'975.-** : optimisation et amélioration de la structure du festival visant à toucher un jeune public ainsi qu'un public suprarégional.
- **Fondation de l'Ensemble symphonique Neuchâtel / 45'000.-** : soutien partiel pour le développement d'une stratégie de communication digitale visant la création de nouveaux contenus ainsi que la redéfinition de leur site internet.
- **Fondation Festi'Neuch / 20'000.-** : soutien partiel pour le développement d'une application mobile dans le cadre d'une nouvelle stratégie de communication numérique.
- **Fondation Festi'Neuch / 165'000.-** : développement du « Phare », édition spéciale et réduite du festival présentant une série de concerts d'artistes suisses et neuchâtelois.
- **Fondation Ton sur Ton / 244'000.-** : développement d'un pôle d'innovation en culture inclusive et digitale.
- **Hummus Records / 184'000.-** : renforcement de la structure par le développement d'une nouvelle plateforme web, du réaménagement de locaux en vue d'une optimisation de leur logistique et de la mise en place d'une stratégie de communication.
- **JMH et Filo Films / 90'000.-** : projet de web série visant à sensibiliser les jeunes à l'exercice de leur citoyenneté.
- **La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse / 200'000.-** : développement de la première phase d'élaboration du projet « La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse » en vue d'un événement participatif majeur pour le canton.
- **Lyrice / 36'000.-** : soutien partiel pour un travail sur la communication de la structure et la mise en place de projets de médiation culturelle.
- **Nouvel Ensemble Contemporain, Les Amplitudes, CMC / 70'000.-** : mutualisation des 3 structures et création d'un pôle administratif et structurel commun.
- **Opéra Décentralisé Neuchâtel / 40'000.-** : soutien partiel pour la tenue de « La Nuit des sauveurs », une nuit de concerts aux musées d'histoire naturelle et d'ethnographie de Neuchâtel.
- **Pi Production Sarl / 8'400.-** : soutien partiel pour la réalisation d'un blog et de podcasts en lien avec la réalisation de documentaires.
- **Société des beaux-arts et du musée du Locle / 40'000.-** : Développement du « temps des artistes », un projet visant l'acquisition de nouveaux publics par la réalisation de vidéos/interviews dans les ateliers de 50 artistes du canton de Neuchâtel.
- **Société pour la promotion de la culture sur le littoral neuchâtelois (SPCLN) / 94'500.-** : soutien pour la création d'une matrice virtuelle et le développement d'événements numériques.
- **Studio Mécanique Sarl / 120'000.-** : réorientation structurelle de l'entreprise visant à explorer et acquérir de l'expérience dans le milieu de l'audiovisuel.

# Annexe : Liste des soutiens octroyés dans le cadre des projets de transformation

## 2022

- **Association Burning Sound / 252'800.-** : refonte du modèle de fonctionnement du label et aménagement de nouveaux locaux en vue d'une diversification des activités.
- **Association Sur Mesure / 37'000.-** : optimisation de la gestion des stocks de costumes de l'association.
- **Association Circo Bello / 105'000.-** : développement d'une programmation internationale et construction de nouvelles infrastructures afin d'intensifier et optimiser les activités de la structure.
- **Association Coilguns / 141'000.-** : diversification des activités de l'association par le biais de la mise en place d'une plateforme destinée à la diffusion et un large travail de captation vidéo.
- **Association Culturecom.ne / 72'000.-** : développement d'un bureau culturel cantonal
- **Association de Coordination de la Case à Chocs / 98'850.-** : mise en place de résidences pour artistes émergents et confirmés.
- **Association Lieux de l'Art Neuchâtel / 30'000.-** : mise en place d'un événement d'arts visuels décentralisé en ville de Neuchâtel visant à favoriser l'accès du public l'art et la culture.
- **Association Mono Hobo / 117'000.-** : réalisation d'une plateforme en ligne de référencement participatif afin de promouvoir la scène musicale des montagnes neuchâteloises.
- **Association Passion Cinéma / 48'000.-** : développement de mesures de médiation et de communication afin de toucher un nouveau public.
- **Association Théâtre Pro NE / 69'500.-** mise en place d'une formule exploratoire de la Fête du Théâtre, avec une collaboration étroite entre milieu indépendant et institutions.
- **Fondation Ton sur Ton / 56'000.-** : développement d'actions visant à tester auprès du public les nouvelles activités de la fondation en matière d'accès à la culture et de contrat concernant le salaire des actrices et acteurs culturels.
- **Théâtre populaire romand - Centre neuchâtelois des arts vivants / 61'250.-** : exploitation d'un studio d'enregistrement et réalisation de créations sonores.
- **Visarte Neuchâtel / 15'200.-** : création d'une plateforme digitale numérique pour les artistes visuels neuchâtelois-e-s et renforcement de la communication de la structure.